



## Réunion ordinaire du conseil

Le lundi 25 mars 2019

19h00

### PROCÈS-VERBAL

#### PRÉSENT :

##### Conseil

Paula Assaly, maire

Les conseillers: Lawrence Bogue, Raymond Campbell, André Chamailard, Robert Lefebvre et Antonios Tsourounakis

##### Absence motivée

Yves Paquette, conseiller

##### Personnes-ressources

Daniel Gatien, directeur général

Christine Groulx, greffière

Dominique Dussault, directrice des ressources humaines

Nicole Trudeau, directrice des loisirs et tourisme

Guillaume Boudrias, gestionnaire de projets, génie civil

Jean-Claude Miner, chef du service du bâtiment

Manon Belle-Isle, urbaniste

Alain Lavoie, surintendant des Travaux publics

Martin Perron, surintendant des services environnementaux

#### 1. Réflexion et ouverture de la réunion ordinaire

Le conseiller Raymond Campbell récite la réflexion d'ouverture et Madame le maire la reconnaissance du territoire.

La mairesse ouvre la réunion à 19h00.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

**R-71-19**

Proposé par Robert Lefebvre

avec l'appui d'André Chamaillard

**Qu'il soit résolu** d'adopter l'ordre du jour après l'ajout des articles suivants :

9.6 Contrat pour le chef pompier

10.4 N° 23-2019 pour nommer Daniel Gascon chef pompier.

**Adoptée.**

### **3. Divulgence de conflits d'intérêts**

Le conseiller Robert Lefebvre déclare un conflit d'intérêt à l'article 12.3 car il siège sur le comité conjoint de recyclage et le conseiller André Chamaillard déclare un conflit d'intérêt pour la réunion ordinaire du 11 mars, à l'article 14.3 discuté à huis clos car des membres de sa famille peuvent avoir un intérêt pécuniaire avec ce projet.

### **4. Adoption des procès-verbaux**

#### **4.1 Réunion extraordinaire, le 11 février 2019**

**Réunion ordinaire,  
le 11 février 2019**

**Réunion publique,  
le 25 février 2019**

**Réunion ordinaire,  
le 25 février 2019  
R-72-19**

Proposé par Antonios Tsourounakis  
avec l'appui de Raymond Campbell

**Qu'il soit résolu** d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

**Adoptée.**

#### **4.2 Réunion extraordinaire, le 11 mars 2019**

**Réunion ordinaire,  
le 11 mars 2019  
R-73-19**

Proposé par Raymond Campbell

avec l'appui de Lawrence Bogue

**Qu'il soit résolu** d'adopter les procès-verbaux tels que présentés.

**Adoptée.**

**5. Rapports du maire et des conseillers**

Des rapports verbaux sont faits.

**6. Présentations**

Aucune

**7. Délégations**

Aucune.

**8. Période de questions**

Monsieur Charles-André Poulin du 480, rue Emerald pose les questions suivantes :

Quel est le plan d'investissement pour les routes pour 2019, 2020 et pour les 10 prochaines années?

Quelle est la stratégie du conseil à court, moyen et long termes pour attirer des industries dans la Ville?

Quelle est la masse salariale par rapport au budget d'opération?

**9. Sujets pour action**

**9.1 Prendre soin de votre eau potable : Un Guide destiné aux membres des conseils municipaux  
R-74-19**

Proposé par Raymond Campbell  
avec l'appui de Robert Lefebvre

**ATTENDU** que ce guide aidera les conseillers municipaux à mieux comprendre leurs responsabilités en vertu de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable* et pour les renseigner sur la façon dont l'eau potable est protégée en Ontario, et;

**ATTENDU** que le « propriétaire » d'un réseau d'eau potable municipal est souvent la municipalité en tant que personne morale. Les membres des conseils municipaux et les fonctionnaires municipaux qui supervisent cette personne morale supervisent ou

exercent aussi un pouvoir décisionnel concernant les réseaux d'eau potable qu'elle détient. Ils ont la responsabilité de disposer des politiques, outils de gestion et processus nécessaires afin que la municipalité respecte toutes ses exigences législatives et réglementaires aux termes de la Loi, et;

**ATTENDU** que seront présentés des rapports, des résultats d'inspections et une nouvelle version du plan opérationnel pour le système de gestion de la qualité des réseaux d'eau potable et il est primordial de comprendre le processus et les responsabilités du permis d'exploitant de l'eau potable.

**Qu'il soit résolu** de confirmer que le conseil a pris connaissance du guide et comprend ses responsabilités en matière de surveillance de l'eau potable, et;

**Qu'il soit également résolu** d'organiser une formation à ce sujet ainsi qu'une visite de l'usine de traitement de l'eau, tel que recommandé au document modifié 2019-REC-16.

**Adoptée.**

## **9.2 Embauche d'un quatrième officier des règlements à temps plein R-75-19**

Proposé par André Chamaillard  
avec l'appui de Lawrence Bogue

**ATTENDU** que le nombre de plaintes logées au service de la réglementation ne cesse d'augmenter, surtout les plaintes sous le règlement des normes de bien-fonds, et;

**ATTENDU** que la conversion du poste à temps partiel à un poste à temps plein offrira une meilleure latitude quant à la planification de l'horaire de travail, et;

**ATTENDU** que les argents requis ont été prévus au budget 2019.

**Qu'il soit résolu** de permettre la conversion du quatrième poste d'officier des règlements de 24 à 40 heures par semaine, tel que recommandé au document modifié 2019-REC-09.

**Adoptée.**

## **9.3 Politique de congés de maternité et de congés parentaux pour les membres du Conseil**

**R-76-19**  
Proposé par Antonios Tsourounakis  
avec l'appui de Robert Lefebvre

**ATTENDU** que la *Loi de 2017 sur la modernisation de la législation municipale ontarienne* modifie la *Loi de 2001 sur les municipalités* (la Loi) en précisant que les membres du conseil municipal ont le droit de prendre un congé de maternité ou un congé parental, et;

**ATTENDU** que le paragraphe 270 (1) de la Loi exige que les municipalités adoptent une politique concernant les congés de maternité et les congés parentaux des membres du conseil municipal pour le 1<sup>er</sup> mars 2019.

**Qu'il soit résolu** d'adopter la politique de congés de maternité et congés parentaux pour les membres du conseil, tel que recommandé au document 2019-REC-20.

**Adoptée.**

**9.4 Demande d'amendement au Règlement de zonage, réf. : 370, rue McGill (Ultramar)  
R-77-19**

Proposé par André Chamailard  
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

**ATTENDU** que le conseil municipal de la Corporation de la ville de Hawkesbury a tenu une réunion publique le 25 février 2019 à 18h30 pour considérer une proposition d'amendement au règlement de zonage N° 20-2018, et ce en vertu du paragraphe 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, et;

**ATTENDU** que le but de cet amendement consiste à redéfinir la propriété afin de convertir l'immeuble existant en dépanneur, reconnaître et permettre le poste d'essence existant avec des exceptions spécifiques, et;

**ATTENDU** que les intentions de la Déclaration de principes provinciale (DPP) sont rencontrées. La demande respecte les intentions du Plan officiel des Comtés Unis de Prescott-Russell et de la Ville ainsi que le règlement de zonage N° 20-2018, et;

**ATTENDU** que le processus d'approbation d'un plan d'implantation sera effectué afin de garantir un aménagement du site qui rencontrera les commentaires des services municipaux.

**Qu'il soit résolu** d'accepter la demande d'amendement au règlement de zonage, visant la propriété sise au 370, rue McGill, à l'intersection des rues McGill et Bon Pasteur, connu comme étant le Lot 3 du Plan M-12, dans la ville de Hawkesbury, Comté de Prescott et qu'un règlement soit adopté à cet effet, tel que recommandé au document 2019-REC-23.

**9.5 Projet Cameron, réf. : Mise à jour  
R-78-19**

Proposé par Robert Lefebvre  
avec l'appui de Lawrence Bogue

**ATTENDU** que le projet de reconstruction de la rue Cameron consistait initialement seulement qu'à la séparation de l'égout combiné, l'installation d'un nouvel aqueduc, l'installation d'un feu de circulation et la reconstruction de la chaussée, et;

**ATTENDU** que lors de la phase de planification du projet, aucune modification à la coupe transversale de la rue Cameron n'était prévue, et;

**ATTENDU** que suite à la révision des plans d'ingénierie préliminaire et à des discussions avec le service d'urbanisme, des loisirs et tourisme et des travaux publics, il a été déterminé qu'il serait grandement bénéfique pour la Ville d'augmenter l'indice de marchabilité dans le but de favoriser le déplacement sécuritaire et fluide des piétons, un trottoir du côté ouest de la rue Cameron est proposé pour une somme supplémentaire de 100 000\$, et;

**ATTENDU** que les résultats d'échantillonnage de sol et d'eau souterraine démontrent qu'il y a dépassement de certaines des caractéristiques établies dans la table 7 intitulée « Generic Site Condition Standards for Shallow Soils in a Non-Potable Ground Water Condition » du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP), et;

**ATTENDU** que tous les matériaux (terre, granulaire, etc.) excédants les caractéristiques établies par la table 7 devront être gérés en conformité avec le Guide des meilleures pratiques en matière de gestion de la terre d'excavation, et;

**ATTENDU** que l'eau pompée lors des travaux de construction devra être traitée de façon à rencontrer les critères du MEPP avant d'être déchargée dans un cours d'eau, et;

**ATTENDU** qu'il est estimé que la gestion des matériaux excédants et du traitement de l'eau souterraine représente un montant supplémentaire de 350 000\$ plus TVH, et;

**ATTENDU** que pour les besoins du projet, seuls des raccordements au déversoir d'égout combiné excédentaire (CSO) étaient prévus, aucune amélioration et modification à la structure du déversoir n'ont été jugées nécessaires lors du processus initial de conception, et;

**ATTENDU** que suite à de récents échanges avec le MEPP, il a été indiqué que la situation du déversoir est suivie de près et que des modifications au procédé

d'échantillonnage et à la collecte des données sera fortement suggéré/exigé par le MEPP dans un avenir rapproché, et;

**ATTENDU** que le budget est maintenant estimé à 2 756 936\$ comparativement au budget approuvé de 1 760 488\$.

**Qu'il soit résolu** d'accepter ce qui suit :

1. Approuver l'ajout d'un trottoir du côté ouest de la rue Cameron entre la rue Main Est et la rue Lansdowne;
2. Mandater la firme McIntosh Perry de procéder à la conception, l'obtention des permis et approbations nécessaires et la supervision des travaux pour le remplacement ou l'amélioration au déversoir d'égout combiné excédentaire (CSO) incluant l'instrumentation nécessaire à la collecte de données et d'échantillonnage rencontrant les normes et règlements du MEPP;
3. Approuver une augmentation budgétaire de l'ordre de 996 488 \$ pour un montant de 2 756 936\$ incluant une contingence de 265 000\$;
4. Approuver le mode de financement additionnel tel que présenté ci-dessous :

a. OCIF FC (solde reçu pour 2019)	10 759 \$
b. Intérêts générés par OCIF FC	14 634 \$
c. Feu de circulation financé MTO/taxe essence	200 000 \$
d. Programme de remplacement des trottoirs et bordures de béton – Fonds général 2019	100 000 \$
e. Excédant du budget 2019	83 500 \$
f. Fonds général 2020	100 000 \$
g. Frais usagers – eau 2020	250 000 \$
h. Frais usagers – égouts 2020	100 000 \$
i. Réserves – eau	100 000 \$
j. Réserves – égouts	37 595 \$

tel que recommandé au document 2019-REC-24.

**Adoptée.**

## **9.6 Contrat avec le chef pompier R-79-19**

Proposé par Robert Lefebvre  
avec l'appui de Raymond Campbell

**ATTENDU** que le contrat avec Daniel Gascon à titre de chef pompier pour la ville de Hawkesbury se termine le 2 avril 2019, et;

**ATTENDU** que le directeur général est satisfait de la performance des trois derniers mois de monsieur Gascon.

**Qu'il soit résolu** d'autoriser la signature du contrat avec Daniel Gascon afin de le prolonger jusqu'au 31 janvier 2020, tel que recommandé au document 2019-REC-26.

**Adoptée.**

## **10. Règlements**

**10.1 N° 18-2019** pour un amendement au règlement de zonage, réf. : 370, rue McGill (Ultramar).

1<sup>re</sup> lecture - adopté  
2<sup>e</sup> lecture - adopté  
3<sup>e</sup> lecture - adopté

**Adopté.**

**10.2 N° 19-2019** pour adopter une politique pour les congés de maternité et congés parentaux pour les membres du Conseil municipal.

1<sup>re</sup> lecture - adopté  
2<sup>e</sup> lecture - adopté  
3<sup>e</sup> lecture - adopté

**Adopté.**

**10.3 N° 20-2019** pour la nomination d'un Commissaire à l'intégrité.

1<sup>re</sup> lecture - adopté  
2<sup>e</sup> lecture - adopté  
3<sup>e</sup> lecture - adopté

**Adopté.**

**10.4 N° 23-2019** pour nommer Daniel Gascon chef pompier pour la ville de Hawkesbury.

1<sup>re</sup> lecture - adopté  
2<sup>e</sup> lecture - adopté  
3<sup>e</sup> lecture - adopté

**Adopté.**

## **11. Avis de motion**

Aucun.

## **12. Rapports des services et demandes d'appui**

### **12.1 Liste des chèques et paiements électroniques émis entre le 1<sup>er</sup> et le 28 février 2019**

**R-80-19**

Proposé par Raymond Campbell  
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

**Qu'il soit résolu** de recevoir la liste des chèques et paiements électroniques émis entre le 1<sup>er</sup> et le 28 février 2019 au montant de 1 695 017,91\$.

**Adoptée.**

### **12.2 Rapports mensuels (février 2019)**

**R-81-19**

Proposé par Antonios Tsourounakis  
avec l'appui d'André Chamailard

**Qu'il soit résolu** de recevoir les rapports mensuels des départements suivants :

- Greffe et réglementation
- Finances
- Ressources humaines
- Projets capitaux
- Travaux publics
- Urbanisme
- Bâtiments
- Construction
- Service de l'environnement
- Loisirs et tourisme

**Adoptée.**

**Le conseiller Robert Lefebvre quitte la salle pour ne pas participer à la discussion ni au vote du sujet suivant.**

### **12.3 Comité conjoint de recyclage – rapport du 19 février 2019**

**R-82-19**

Proposé par Lawrence Bogue  
avec l'appui d'André Chamailard

**Qu'il soit résolu** de recevoir le rapport du comité conjoint de recyclage daté du 19 février 2019.

**Adoptée.**

**12.4 Conseil de la bibliothèque publique de Hawkesbury, réf. : Procès-verbal du 15 janvier 2019**

**R-83-19**

Proposé par Lawrence Bogue  
avec l'appui de Raymond Campbell

**Qu'il soit résolu** de recevoir le procès-verbal de la réunion du conseil de la bibliothèque publique de Hawkesbury daté du 15 janvier 2019.

**Adoptée.**

**12.5 Demande d'appui – Corporation de la ville de Saugeen Shores, réf. : Programme relevant du plan Investir dans le Canada mis en œuvre par Infrastructure Canada**

**R-84-19**

Proposé par Lawrence Bogue  
avec l'appui d'André Chamaillard

**Qu'il soit résolu** d'appuyer la résolution de la Corporation de la ville de Saugeen Shores concernant les demandes pour le Programme relevant du plan Investir dans le Canada mis en œuvre par Infrastructure Canada.

**Adoptée.**

**12.6 Calendriers des réunions du conseil pour le mois d'avril 2019**

**R-85-19**

Proposé par Robert Lefebvre  
avec l'appui d'Antonios Tsourounakis

**Qu'il soit résolu** d'accepter le calendrier modifié des réunions du conseil pour le mois d'avril.

**Adoptée.**

**13. Période de questions du conseil municipal**

Aucune.

**14. Réunion à huis clos**

Aucune.

**15. Règlement de confirmation**

**15.1 N° 21-2019 pour confirmer les délibérations du conseil**

1<sup>re</sup> lecture – adopté

2<sup>e</sup> lecture – adopté

3<sup>e</sup> lecture – adopté

**Adopté.**

**16. Ajournement**

**R-86-19**

Proposé par Antonios Tsourounakis  
avec l'appui de Lawrence Bogue

**Qu'il soit résolu** d'ajourner la réunion à 20h30.

**Adoptée.**

**ADOPTÉ CE 29<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL 2019.**

---

**Paula Assaly, maire**

---

**Christine Groulx, greffière**